



Compte-Rendu du Comité Départemental de l'Action Sociale De la Somme du 11/04/2023



Suite aux élections professionnelles de décembre 2022, la CGT a obtenu un siège supplémentaire au CDAS portant à 2 titulaires. Ce CDAS avait pour ordre du jour :

- 1 – Approbation du procès-verbal de la séance du CDAS du 24/11/2022 (pour avis)
- 2 – Vœux des organisations syndicales
- 3 – Point d'actualité sur le chantier de la rénovation de l'action sociale (pour information)
- 4 – Avis sur l'exécution du Budget 2022 et le compte-rendu d'activité (pour avis)
- 5 – Orientations budgétaires 2023 (pour information)
- 6 – Avis sur le CAL 2023 et les actions locales à mener (pour avis)
- 7 – Point sur la restauration et les coins repas (pour information)
- 8 – Questions diverses.

Ce CDAS s'est déroulé en présence du responsable régional de l'action sociale. Ce compte-rendu parlera des conséquences négatives de la régionalisation et des actions envisagées en 2023.

Déclaration Liminaire

« Monsieur le Président ,

Ce premier CDAS est invité à se réunir ce jour dans un contexte particulier. En effet, ce mardi 11 avril marque le début d'une nouvelle semaine de mobilisations fortes à l'appel de l'ensemble des syndicats représentatifs. Sur le plan national et au-delà des murs de notre ministère, le dialogue social de notre nation est aujourd'hui inexistant. L'opposition quasi unanime des actifs à la réforme des retraites que l'exécutif cherche à imposer apparaît comme l'expression exacerbée du mépris envers les citoyens, les travailleurs des secteurs public et privé et de leurs représentants que nous sommes.

Ce premier CDAS, comme les autres instances paritaires, s'ouvre sans règlement intérieur . Le CDAS étant la seule instance n'ayant pas subi de véritables changements, il aurait été opportun d'avoir connaissance du règlement intérieur ou tout du moins , dans le premier point à l'ordre du jour d'aborder dans les grandes lignes le fonctionnement du CDAS , au moins pour les nouveaux siégeants à qui nous souhaitons la bienvenue.

Le réseau de l'action sociale se réorganise en services régionaux . Lors de réunions précédentes, la CGT Finances avait alerté du risque des marchés régionaux : l'augmentation des prix transport et l'impossibilité de choisir un voyageur « du coin » . Ces craintes semblent s'avérer exactes, au vu des remontées du groupe de travail qui s'est tenu le 24/03/2023 . On ne peut que constater que des logiques comptables de rationalisation, d'économies dégradent en général les conditions de travail, de vie et la santé de chacun et cette régionalisation dégradera l'action sociale de notre ministère.

Dans la rénovation de l'action sociale et dans les orientations budgétaires 2023 , nous aurions aimé voir enfin une action sociale ambitieuse, dotée des moyens nécessaires pour mettre en place toutes les actions locales à mener. »



Conséquences de la régionalisation de l'action sociale

Selon le responsable régional de l'action sociale, les pistes de réorganisations régionales doivent s'adapter au niveau local : il existera toujours un délégué par département (délégué de proximité).

La CGT a souligné que 11 départements n'avaient, à ce jour, pas de délégué nommé.

Le responsable régional n'a pas pu nous communiquer le nouvel organigramme suite à la régionalisation, faute de l'adoption de celui-ci au CNAS (Comité National de l'Action Sociale).

Les conséquences de cette réforme sont, même si le responsable a voulu prouver le contraire, néfastes pour notre action sociale départementale :

► La déléguée départementale aura également pour mission l'expertise au niveau régional dans un des domaines suivants : logement, parentalité, vacances-loisirs, actions locales, communication.

Un expert régional est nommé pour la restauration.

Un quart de la mission de notre déléguée départementale sera consacré à l'expertise et donc un temps moindre sera dévolu à l'action sociale départementale.

► Le pilotage du budget étant régionalisé, chaque sortie doit être obligatoirement financée par le marché régional : l'action sociale départementale ne pourra pas faire appel à d'autres prestataires moins onéreux et va subir de plein fouet l'augmentation des prix. De ce fait, soit le nombre de sortie diminuera soit le prix des sorties augmentera.

Compte tenu de ces impacts négatifs, La CGT FINANCES a rappelé son opposition à la régionalisation, a demandé les pièces du marché afin de pouvoir convenablement discuter de la prévision des sorties.

Le responsable régional a indiqué que localement, le CDAS gardait son pouvoir, ce à quoi la CGT FINANCES a répondu que notre pouvoir était plus que limité de par la diminution du budget, le non-choix de prestataires et l'augmentation des prix liée à ce marché.

Dans ces conditions et n'ayant pas été adopté en CNAS, la CGT FINANCES et les autres Organisations Syndicales (OS) ont refusé de se prononcer sur le budget 2023.

Prévisions d'actions pour 2023

Différentes idées de sortie proposées :

- 4 juin 2023 : Sortie retraités : Gerberoy ou Giverny
- Juillet 2023 : sortie famille : Accrobranche à Ally sur Noye
- Septembre 2023 : sortie famille Journée à Cité des Sciences à PARIS LA VILLETTE
- Septembre-Octobre 2023 : sortie retraité : repas spectacle de type Cabaret
- Décembre 2023 : Sortie à Paris ou Reims (journée libre)
- 13 décembre 2023 : Noël : séance cinéma et goûter



Toutes ces sorties ne sont que prévisions et dépendront du coût de chacune.

Vos siègents :

Valérie Roussel (Titulaire - DDFIP 80)

Jacky Leroy (Titulaire - ESI FIEF)

Patrick Le Mouillour (Suppléant – DDFIP 80)

Manuela Goujjane (Suppléante – DDFIP 80)

Jeudi 13 avril 2023 :

Toutes et tous en grève et en manifestation !
Contre la réforme injuste des retraites,
14 heures Maison de la Culture Amiens
(Parcours traditionnel)